Nos valeurs éducatives

Notre préoccupation est de faire de l'EAJE un lieu d'échange, d'écoute, d'émotion et de convivialité.

L'équipe s'appuie sur le projet d'établissement (éducatif, pédagogique et social) pour **travailler en cohérence** auprès des familles et des enfants.

Elle a pour objectif d'accueillir les enfants, et de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

La crèche est un lieu de vie convivial où le respect de l'autre permet **l'épanouissement de chacun**.

C'est aussi un **lieu d'éveil et d'échange**, où enfants, parents, familles et professionnels s'ancrent dans une relation sociale.

L'équipe est formée pour accueillir les enfants, jour après jour, **de façon chaleureuse et individuelle**, en étant le plus à l'écoute et le plus disponible possible.

Infos pratiques

Les inscriptions se font à la crèche, sur rendezvous. Pour les accueils réguliers, le dossier d'inscription doit être présenté en commission.

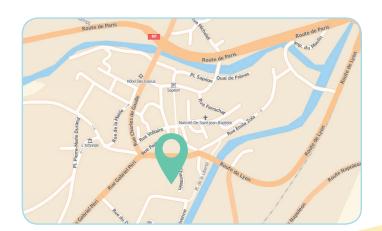
Horaires: du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermetures: 1 semaine pour Noël et 1 pour Pâques, pont de l'Ascension, 4 semaines en été.

EAJE Pause Tendress
38 rue Claude Terrass
69210 L'Arbresle

04 74 01 33 0

ng.larbresle@mairie-larbresle.f

www.mairie-larbresle.fr



Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

Pause Tendresse







Pause Tendresse

L'établissement d'Accueil du Jeune Enfant Pause Tendresse est **un établissement municipal**, géré par le Centre Communal d'Action Sociale de L'Arbresle et financé par le CCAS, la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon et les parents.

Peuvent s'inscrire **les familles qui résident dans les communes suivantes :** L'Arbresle, Fleurieux-sur-L'Arbresle, St Germain-Nuelles, Sarcey, Savigny et Sourcieux-les-Mines.

Accueil

Pause Tendresse dispose d'un agrément de 35 places. Les enfants sont accueillis pour un accueil régulier de 7h30 à 18h30 ou un accueil occasionnel de 8h30 à 17h30.

Les différents types d'accueil (régulier, occasionnel, extra-scolaire, d'urgence, d'enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique) permettent l'accessiblité au plus grand nombre des familles selon la diversité de leurs situations et de leurs demandes.

Les objectifs de l'accueil :

- Action en faveur de l'intégration sociale et professionnelle
- Respect du principe de laïcité
- Accueillir sans discrimination

Temps festifs

- **Fête de Noël :** spectacle dans la matinée puis visite du Père Noël suivie d'un apéritif dînatoire avec les parents.
- Carnaval : enfants et personnel déguisés, journée rythmée de danses et de musiques, et les traditionnelles crêpes pour le goûter.
- **Fête d'été :** Kermesse dans la cour, buffet.

Sorties

De fin d'année, à la médiathèque et au marché.

L'équipe

Une équipe de professionnels vous accueille :

- une directrice infirmière puéricultrice,
- deux éducatrices de jeunes enfants dont une adjointe,
- six auxiliaires de puériculture,
- trois animatrices titulaires d'un CAP petite enfance, dont une responsable de la restauration,
- un agent d'entretien.

Effectif des sections

• Bébés : 12 enfants de 2 mois ½ à 18 mois Accueil individualisé et respect du rythme de l'enfant

Moyens : 10 enfants de 18 mois à 2 ans

Favoriser l'éveil, la découverte, la motricité, l'acquisition du langage

et développer l'autonomie.

• **Grands : 13 enfants de 2 ans à 4 ans**Favoriser les échanges entre les enfants, stimuler l'attention, la concentration, la patience.

Développer l'imaginaire et la créativité

Intervenants extérieurs

- Une éducatrice sportive
- Un médecin